



Ordination

samedi 14 juin 2014, par [Benoît Pohu](#)

Par l'imposition des mains, geste des premiers apôtres (cf. Ac 13, 3-4 :

Au sein de l'Église catholique, le service de la communauté est assuré plus particulièrement par les évêques, les prêtres et les diacres, que l'on appelle « ministres ordonnés ».

Leur mission dans l'Église leur est confiée, au nom de Jésus Christ, par le sacrement de l'ordre, généralement appelé « ordination ». Le sacrement de l'ordre se caractérise par l'imposition des mains et la prière de consécration prévue. Le sacrement est conféré une fois pour toutes.

Le ministre ordonné manifeste à tous que c'est le Christ qui appelle, rassemble et envoie sur les chemins du monde.

Les évêques

Le mot « évêque » vient du grec *episcopos*, qui désigne la mission de veiller sur la communauté, de la protéger, pour que celle-ci se comporte le plus justement possible en véritable peuple de Dieu.

Les évêques reçoivent, comme les Apôtres, la plénitude du sacrement de l'Ordre. Ils sont garants de l'annonce de la foi et de l'Évangile dans leur diocèse. Ils sont responsables quant à l'administration des sacrements, avec toutes les questions pastorales que cela soulève aujourd'hui. Enfin, les évêques exercent une responsabilité de gouvernement (que l'on appelle aussi « charge pastorale »), au nom du Christ, envers « la portion du peuple de Dieu (diocèse) qui lui est confiée ».

Les prêtres

Les prêtres sont ordonnés par l'évêque de leur diocèse.

Ils sont co-responsables de l'Église locale : le prêtre est défini comme coopérateur, collaborateur de l'évêque. Il est « envoyé » (un don fait) à une communauté, il n'en est pas le délégué.

Ses missions peuvent s'exercer dans des cadres très divers. Mais, quelque soit la charge que le prêtre a reçu (une ou plusieurs paroisses, une aumônerie ; ...), sa présence consiste toujours à éveiller chacun au Christ, à sa parole libératrice.

Les diacres

Par leur ordination, les diacres signifient et rappellent à tout le peuple de Dieu, que l'Église ne doit cesser de manifester la charité du Christ pour tout homme. En particulier les plus pauvres, ceux qui sont à la marge.

Ils sont au sein de l'Église, et pour le monde, le signe du Christ serviteur « lui qui s'est anéanti en prenant la condition de serviteur et devenant semblable aux hommes » (Ph 2,7). Le geste du lavement des pieds (Jn 13) est le signe par excellence du Dieu qui vient à la rencontre de l'homme par un chemin bouleversant, celui du service.

❖ **Un jeune qui a le désir d'être prêtre** peut en parler à un chrétien prêtre ou laïc qui l'aidera à discerner si cet appel vient de Dieu.

Il pourra participer à des rencontres avec d'autres jeunes qui ressentent ce même désir.

❖ **Service des Vocations : père Pierre-Antoine Bozo, 27, rue du Bercail 61000 Alençon (02.33.26.20.89).**